



Jeudi 7 mai 2015

Une enquête peut en cacher une autre !

Deux enquêtes concernant la rémunération des auteurs sont actuellement en cours, au niveau national et au niveau européen. Elles sont tout aussi importantes et complémentaires. **Il est indispensable que vous puissiez consacrer à ces questionnaires le temps nécessaire.**

1/ L'enquête nationale est à ce stade limitée aux auteurs assujettis, les auteurs affiliés à l'Agessa seront interrogés dans un second temps. Qui plus est, seul un échantillon des auteurs assujettis est interrogé. **Tous les auteurs ne sont donc pas sollicités.**

2/ L'enquête européenne est ouverte à tous, puisqu'il suffit de répondre à un questionnaire en ligne.

Enquête nationale auprès des assujettis – Délai de réponse : 22 mai

Si vous avez reçu le questionnaire du ministère de la Culture et bien que le délai de réponse courrier soit passé, vous pouvez encore répondre en ligne à cette enquête.

Plus de 30.000 auteurs assujettis sont actuellement interrogés dans le cadre d'une enquête sur leur situation économique. Cette enquête a été lancée par le ministère de la Culture et de la Communication. Elle porte sur les revenus de l'ensemble des auteurs assujettis à l'AGESSA, avec un focus particulier sur les auteurs de livres (écrivains, illustrateurs, traducteurs...).

Pour répondre en ligne : utilisez le code d'accès personnel qui figure en début de questionnaire ou, si vous n'avez plus ce questionnaire, écrivez à l'adresse « enquete-arapa@people-vox.com », avec comme objet "renvoi du code d'accès", en mentionnant votre nom et l'adresse à laquelle vous avez reçu le questionnaire.

Enquête européenne – Délai de réponse : 30 mai

La Commission européenne vient de lancer une étude comparative sur la rémunération des écrivains, des auteurs scientifiques/universitaires, des traducteurs, des illustrateurs, des journalistes... Cette

étude doit examiner les règles, mécanismes et niveaux de rémunération des auteurs en Europe. Elle mettra notamment en relief les écarts qui peuvent exister entre pays.

Pour y participer, il suffit de répondre au questionnaire en ligne en français dont vous trouverez ci-après les liens :

Pour les auteurs d'ouvrages ou d'articles de revues :

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/c0d1f259-fcaa-4fa3-a835-f3c372903b4a?draftid=4ad615c8-6338-49c0-b879-695e5c4b320b&surveylanguage=FR&serverEnv=>

Pour les traducteurs :

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/49d78933-5351-4e9a-9a0c-d1119a4845ce?draftid=f54fdc8e-724b-458d-8bb9-ba2428d52a9e&surveylanguage=FR&serverEnv=>

Pour les journalistes :

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/62927acb-58b0-4232-9723-0fe8de506ce1?draftid=12939d3a-b007-4385-a072-b0a74860724a&surveylanguage=FR&serverEnv=>

Pour les arts visuels, les photographes, les illustrateurs :

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/30f1af4f-3c9c-48ab-91b3-557eeb1c4db0?draftid=26ba0b13-413a-4d86-abf2-dd73a99e7356&surveylanguage=FR&serverEnv=>

Vos réponses, dont nous savons qu'elles concernent des éléments personnels et sensibles, seront bien évidemment confidentielles et traitées de façon anonyme et globale. Nous vous remercions de prendre part à ces enquêtes car les résultats aideront la SGDL à mieux connaître la situation économique des auteurs et donc à mieux défendre vos intérêts.